



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Programme pluriannuel de la statistique cantonale

2024-2028

Programme pluriannuel de la statistique cantonale 2024-2028

Canton du Valais
Service de statistique et de péréquation
Février 2025

Ce document établit les grandes lignes et priorités du programme de statistique pour les années 2024 à 2028, incluant les domaines clés d'analyse et les objectifs stratégiques du Canton du Valais.

Rédaction

Département des finances et de l'énergie

Service de statistique et de péréquation

Place de la Planta 3, 1950 Sion

+41 27 606 24 41

[ssstp-info-stat@admin.vs.ch](mailto:sstp-info-stat@admin.vs.ch)

En ligne www.vs.ch/web/ssstp

Figures Repris de l'OFS

I	INTRODUCTION	4
II	CONTEXTE	5
2.1	Programme pluriannuel 2024-2027 de l'OFS	5
2.2	Projets de l'Office fédéral de la statistique	6
2.2.1	Gestion nationale des données (NaDB)	7
2.2.2	Centre de compétence en science des données (DSCC)	7
2.2.3	Open Government Data (OGD)	8
III	CONSÉQUENCES POUR LE CANTON ET LE SSTP	9
3.1	Renforcement de la collaboration avec les cantons	9
3.2	Accélération de la modernisation des pratiques statistiques cantonales	9
3.3	Changements organisationnels au niveau cantonal	9
3.4	Décentralisation vs centralisation des travaux statistiques	9
3.5	Nouveaux enjeux en matière de gouvernance des données	10
3.6	Effets sur les travaux futurs des cantons	10
3.7	Amélioration des relations entre les cantons et l'OFS	10
IV	TRAVAUX ACTUELS ET PROJETS DU SSTP - PÉRIODE 2024-2028	10
4.1	Suivi des travaux de l'OFS et des Conférences	10
4.2	Mise en place d'un Data Warehouse (DWH) statistique	10
4.3	Outils d'analyse et de visualisation	13
4.4	Exploitation des bases de données référentielles (BDR) cantonales	13
4.5	Traitement et exploitation, création de résultats cantonaux ou régionaux aux enquêtes spécifiques (relevé structurel, enquêtes thématiques)	14
4.6	Mise en place d'une statistique fiscale	15
4.7	Élaboration d'un rapport social et/ou rapport sur la pauvreté	15
4.8	Mise à jour des projections démographiques cantonales jusqu'en 2055	15
4.9	Collaboration avec l'ETH-Zürich pour les enquêtes conjoncturelles sur l'industrie et l'hôtellerie-restauration	15
4.10	Publication concernant les indicateurs valaisans conjoncturels trimestriels et annuels	16
4.11	Réponses aux besoins des services cantonaux notamment en matière de projections et de prospective	16
4.12	Refonte ou amélioration du site Internet du SSTP	16
4.13	Futur audit sur les processus du SSTP	17
V	INCIDENCES FINANCIÈRES	18
VI	PROJETS CANTONAUX - PÉRIODE 2024-2028	18
6.1	Cadre général	18
6.2	Aperçu des projets par Départements et Services	18

I INTRODUCTION

Au 1^{er} janvier 2023, la première loi sur la statistique publique cantonale (LStat; RSVS 172.10) est entrée en vigueur suite à la décision du Grand Conseil du 11 mars 2022. La loi a été accompagnée par la création du Service de statistique et de péréquation (SSTP) sur le plan organisationnel et formel.

La LStat donne notamment la mission au service d'établir un programme pluriannuel de la statistique cantonale à ses art. 10 al. 2 let. b et art. 12. Ces derniers relèvent en particulier :

Art. 10 Compétences du service cantonal en charge de la statistique

¹ Le service assume la responsabilité du système cantonal de la statistique publique. Il est l'organe statistique central spécialisé et le principal producteur de statistiques publiques cantonales.

² Le service est notamment compétent pour :

- a) assurer la coordination générale du système cantonal de statistique publique et le représenter auprès de la Confédération et des organes régionaux et internationaux de statistique;
 - b) préparer et tenir à jour le programme pluriannuel de la statistique cantonale;
- [...]

Art. 12 Programme pluriannuel de la statistique cantonale

¹ Le programme pluriannuel définit le cadre de l'exercice de la statistique cantonale et constitue l'instrument de coordination, de planification et d'information pour les fournisseurs et les utilisateurs de données.

² Le programme pluriannuel est établi, dans la règle, tous les 4 ans. Il peut être adapté de manière annuelle ou biennale en fonction de besoins ou de projets nouveaux.

³ En particulier, le programme pluriannuel fixe, en fonction des ressources disponibles, les priorités accordées aux besoins d'information et mentionne :

- a) les principaux projets qui seront mis en œuvre;
- b) les enquêtes qui sont ou seront régionalisées ou réalisées;
- c) la prise en charge des activités par les divers producteurs de statistique publique et l'évolution de l'offre des résultats statistiques.

⁴ Après validation par le Conseil d'État, le programme pluriannuel est rendu public.

Comme le programme pluriannuel doit être présenté au Conseil d'État tous les quatre ans, nous avons estimé judicieux d'établir le premier programme pluriannuel pour la période 2024-2028 afin de pouvoir commencer le prochain programme lors d'une nouvelle période administrative, soit en 2029. Il sera donc entièrement adapté et mis à jour à chaque législature, soit pour une durée effective de quatre années.

L'objectif du programme pluriannuel – également appelé plan statistique – est de fixer le cadre de l'activité statistique cantonale. Il constitue ainsi un instrument de coordination, de planification et d'information pour les fournisseurs et les utilisateurs de données.

Le programme pluriannuel mentionne les principaux projets qui seront mis en œuvre, les enquêtes qui seront réalisées ou régionalisées et l'évolution de l'offre des résultats statistiques. Le programme ne concerne ainsi pas seulement le SSTP, mais aussi tous les producteurs de la statistique publique cantonale soumis à la LStat.

Il permet de présenter au Conseil d'État et à la population valaisanne l'ensemble des activités statistiques du SSTP. Il montre également celles des autres services de l'administration cantonale, que cela soit en application de bases légales fédérales, cantonales, ou tout simplement en fonction de besoins recensés pour l'activité-métier d'un service.

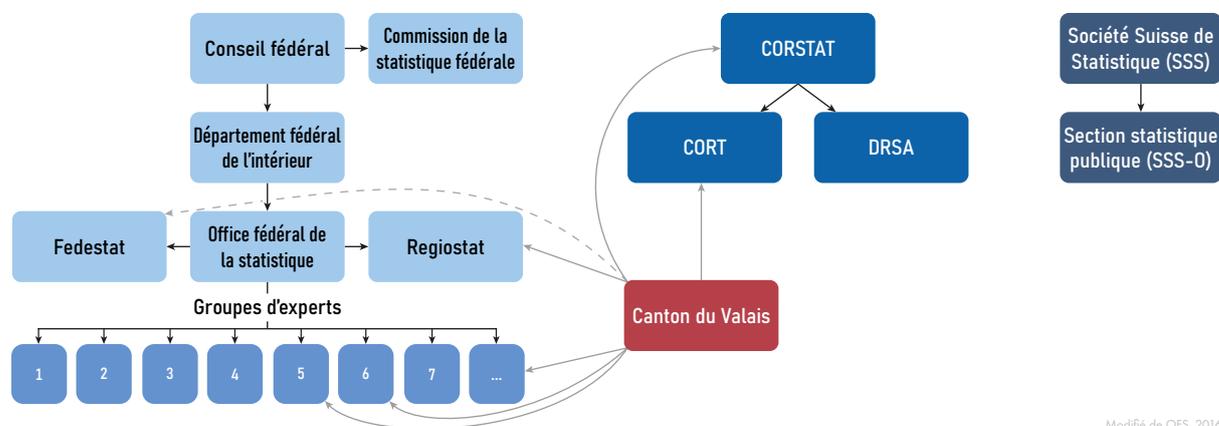
Ainsi, au courant du printemps 2024, le SSTP a consulté l'ensemble des services de l'administration cantonale et quelques institutions paraétatiques pour établir ce premier programme pluriannuel de statistique. Les résultats de la consultation et les différentes statistiques recensées sont présentés à la fin de ce document, sous le point VI.

II CONTEXTE

Il est essentiel, puisqu'il s'agit du premier programme pluriannuel de la statistique cantonale établi, de rappeler l'organisation de la statistique en Suisse et du parallélisme qui existe entre l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les services cantonaux de statistique. Ainsi, à l'échelon fédéral, l'activité statistique s'inscrit depuis les années 90 dans le cadre de la loi sur la statistique fédérale; principal producteur statistique, l'OFS en est le centre de compétence et assure la coordination avec les autres services et organes fédéraux qui produisent des informations statistiques dans des domaines spécifiques. Répondant de la statistique publique de la Suisse, l'OFS assure aussi l'interface avec les cantons et l'Union européenne dans des relations de partenariat.

Selon l'organisation de la statistique publique suisse, les cantons sont les partenaires privilégiés de l'OFS, intervenant typiquement dans les différents groupes d'experts ainsi que dans les conférences qui suivent les travaux de la Confédération. Les conférences sont au nombre de trois : la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT) et les deux conférences régionales, soit la CORT pour la partie romande et tessinoise, et le DRSA pour la partie alémanique.

Le Valais dans l'organisation de la statistique publique nationale



Modifié de OFS, 2016

Au niveau cantonal, nombre de cantons se sont dotés au cours des dernières décennies d'une loi sur la statistique cantonale qui en régit l'activité et en fixe la structure. C'est notamment le cas de Fribourg, Genève, Neuchâtel en lien avec le Jura, Vaud, du Tessin et, depuis le 1^{er} janvier 2023, du Valais. La loi reflète donc l'organisation institutionnelle de la Suisse. Les lois sur la protection des données - souvent contemporaines à celles sur la statistique - ont aussi contribué à modeler l'organisation et le fonctionnement de la statistique publique en Suisse. L'établissement d'un programme pluriannuel tous les 4 ans par l'OFS influence par conséquent le suivi et l'activité statistique des cantons.

2.1 Programme pluriannuel 2024-2027 de l'OFS

Selon le plan pluriannuel de l'OFS, établi à l'horizon 2027, les trois grands objectifs de la statistique fédérale sont les suivants :

Objectif n°1

Garantir l'actualité et l'indépendance des produits de la statistique fédérale, développés selon des méthodologies reconnues, ainsi que leur pertinence pour la société, l'économie, la politique et la science, et veiller à ce qu'ils soient facilement accessibles

En effet, pour l'OFS, l'importance d'une évolution continue des produits et services statistiques, tout en maintenant les exigences élevées de la statistique fédérale, notamment en matière de méthodologie scientifique, d'indépendance et de transparence, est la priorité. Dans un contexte incertain, le « label de qualité » de la statistique fédérale devient un atout précieux et doit être mieux mis en avant. Pour rester pertinente face aux nouveaux fournisseurs de données, la statistique publique doit concilier précision et actualité en adoptant des approches innovantes. Enfin, il est crucial d'adapter les produits statistiques aux besoins des utilisateurs, en veillant à leur accessibilité et à leur facilité d'emploi.

Objectif n° 2

Mettre à profit le potentiel de l'utilisation multiple des données ainsi que celui de nouvelles méthodes de relevé et d'analyse pour une production statistique ciblée, automatisée et efficace

La Confédération, via l'OFS, met en avant l'importance de développer des processus favorisant l'utilisation multiple des données, ce qui permet d'améliorer la visibilité et l'exploitation des données existantes, y compris pour la statistique fédérale. Des projets sont en cours pour réutiliser des données fiscales et hospitalières à des fins statistiques, de recherche ou de planification. L'utilisation multiple des données réduit la charge administrative et les besoins en collecte directe, tout en améliorant l'efficacité grâce à la standardisation et l'automatisation des processus. Le texte souligne aussi le potentiel de l'appariement des données et de l'usage de méthodes inductives comme l'apprentissage automatique pour générer de nouvelles connaissances.

Objectif n° 3

Garantir une utilisation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale

Avec son 3^e objectif principal, l'OFS insiste sur l'importance d'utiliser les données de la statistique fédérale de manière éthique et légale, tout en maximisant leur utilité pour la société. Il est essentiel de promouvoir les compétences en matière de données et statistiques (littératie des données) chez les utilisateurs et au sein de l'administration fédérale. Les données doivent être accessibles dans des formats ouverts et lisibles par machine, lorsque cela est légal, tout en garantissant la sécurité et la protection des données. L'accès doit également être étendu à d'autres entités fédérales, aux cantons et aux chercheurs. La sécurité des données est prioritaire, avec des mesures pour prévenir les fuites, les abus et les cyberattaques, tout en explorant des méthodes innovantes comme la confidentialité différentielle et l'utilisation de données synthétiques.

L'importance, pour la statistique, qu'elle soit fédérale ou cantonale, est de comprendre et de répondre aux besoins des usagers issus des milieux politiques, scientifiques, économiques et sociaux. Les cibles incluent le grand public, les autorités, les partenaires institutionnels, les chercheurs et les organisations internationales. Les producteurs de statistiques, y compris au niveau cantonal, doivent renforcer leurs capacités dans toutes les dimensions du modèle proposé, afin de s'adapter aux évolutions et répondre rapidement aux nouvelles attentes. Il s'agit de développer des compétences non seulement technologiques, mais aussi dans l'organisation globale des processus. Les cantons doivent donc également travailler dans cette direction pour atteindre les objectifs stratégiques fédéraux de 2024-2027, en se concentrant sur des priorités claires pour moderniser la statistique et fournir des données compréhensibles et actuelles.

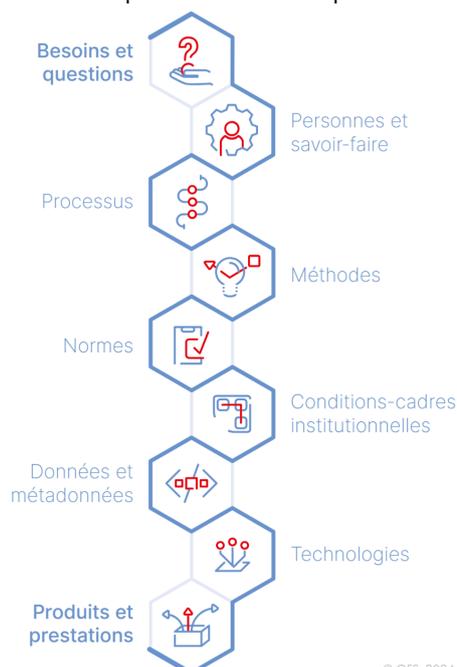
À cette fin, l'OFS, puis les cantons à leur propre échelle s'efforcent d'améliorer et de renforcer les éléments liés à la statistique dans les neuf dimensions du modèle fédéral de capacités.

Cette approche permet de définir, pour tout ou partie des acteurs de la statistique fédérale, les enjeux de la réalisation des objectifs stratégiques et les mesures prioritaires à mettre en œuvre.

2.2 Projets de l'Office fédéral de la statistique

Au cours des dernières années, l'OFS a lancé plusieurs projets qui impactent l'entier du système de statistique publique suisse et qui influencent non seulement l'activité fédérale, mais qui obligent les cantons à s'adapter à ces changements stratégiques et techniques, notamment dans les domaines cités ci-après.

Modèle de capacités de la statistique fédérale



© OFS, 2024

2.2.1 Gestion nationale des données (NaDB)

Le programme NaDB vise à rendre la gestion des données par les pouvoirs publics plus simple et efficace. De plus, il consacre le principe *once-only* : afin d'alléger la charge des personnes et entreprises, elles n'auront à fournir certaines indications plus qu'une seule fois.

En outre, les données doivent être « interopérables ». Cela signifie que les données doivent pouvoir être échangées et exploitées de manière multiple par les services de l'administration publique et du système statistique. À cette fin, les catalogues de données et les métadonnées doivent être uniformisés.

2.2.2 Centre de compétence en science des données (DSCC)

L'OFS a mis en place, avec l'aval du Conseil fédéral, le Centre de compétence en science des données, désigné DSCC. Ce dernier fournit des prestations en matière de science des données et en intelligence artificielle. Le DSCC est à la disposition de toutes les administrations publiques en Suisse. Il établit des synergies au sein d'un réseau interconnecté de partenaires universitaires et collabore étroitement avec le domaine recherche et développement du secteur public.

Le DSCC vise à renforcer les capacités analytiques et à promouvoir l'utilisation des méthodes de la science des données dans le domaine de la statistique publique. Créé en réponse à la montée en puissance des mégadonnées et des technologies analytiques avancées, ce centre a plusieurs missions clés.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- **Développement de compétences** : Le centre forme des spécialistes en statistique et en science des données pour qu'ils puissent exploiter efficacement les technologies de l'intelligence artificielle, du *machine learning* et des techniques analytiques modernes.
- **Appui analytique** : Il soutient les projets de l'OFS et d'autres administrations publiques suisses en fournissant des analyses de données complexes et des conseils sur l'utilisation des méthodes modernes de traitement des données.
- **Innovation** : Le centre explore de nouvelles approches méthodologiques pour traiter les données massives, tout en maintenant les normes élevées de qualité des statistiques publiques.
- **Collaboration** : Il facilite les partenariats avec des institutions académiques, de recherche, et avec des acteurs du secteur privé pour échanger sur les meilleures pratiques et partager des outils et technologies de pointe.

et ses activités spécifiques sont les suivantes :

- **Projets analytiques** : Le centre réalise des projets spécifiques pour aider à mieux comprendre et interpréter les grandes bases de données, qu'elles proviennent de statistiques publiques, de sources privées, ou d'autres types de données comme les données ouvertes (*Open Data*).
- **Développement de nouveaux outils** : Il travaille sur le développement de nouveaux outils pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, notamment en se concentrant sur des méthodes qui permettent de respecter la confidentialité des données.
- **Promotion de la culture des données** : Le centre contribue à diffuser une culture de la science des données au sein de l'administration fédérale et à sensibiliser les décideurs à l'importance des données dans la prise de décisions éclairées.

Le DSCC est ainsi un acteur central pour intégrer les innovations technologiques dans le domaine de la statistique publique en Suisse, en facilitant l'analyse des données de plus en plus volumineuses et complexes tout en maintenant un haut niveau de rigueur et de transparence.

2.2.3 Open Government Data (OGD)

L'OFS est un des piliers de l'OGD en Suisse. Partenaire principal de la plateforme opendata.swiss, l'OFS héberge également le secrétariat OGD de la Confédération.

L'OGD désigne les données produites ou collectées par des organismes publics qui sont mises à disposition du public de manière libre, accessible et gratuite. Ces données doivent être fournies dans des formats ouverts et lisibles par des machines, permettant ainsi leurs réutilisation, redistribution et combinaison par toute personne ou organisation, sans restriction légale ou financière.

En Suisse, l'OGD fait partie des initiatives de la Confédération cherchant à améliorer la transparence, l'innovation et la participation citoyenne. L'objectif principal est de rendre accessibles les données publiques afin de favoriser la création de valeur, aussi bien dans les domaines de la recherche et de l'économie que dans la société en général.

L'OFS a publié son Masterplan OGD 2024-2027. Celui-ci vise à soutenir les unités administratives de la Confédération dans la mise à disposition, en libre accès, des données de l'administration. Avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA), le principe « open by default » est ancré juridiquement. Le Masterplan OGD est un document de référence également pour les cantons, les communes et les entreprises parapubliques, encouragés à promouvoir la publication en libre accès des données publiques.

Si'il est encore trop tôt pour le canton du Valais pour parler de mise en œuvre d'OGD, le SSTP mène déjà des réflexions afin de pouvoir l'envisager dans les années futures. L'OGD nécessite toutefois une approche structurée qui intègre à la fois des aspects techniques, juridiques et organisationnels, soit :

- Mettre en place un cadre juridique et politique avec une élaboration d'une stratégie OGD cantonale, un respect des lois sur la protection des données et une identification des données non ouvertes par défaut;
- Identifier les données pertinentes par la mise en œuvre d'un inventaire des jeux de données existants et par la priorisation de données selon l'impact pour le public;
- Mettre en place une infrastructure technique avec la création d'une plateforme OGD éventuellement au niveau cantonal, avec des formats de données ouverts et standardisés et assurer que chaque jeu de données soit d'une bonne qualité et accompagné de métadonnées;
- Collaborer avec les services de l'administration cantonale et les partenaires externes pour assurer une coordination interservices, assurer des partenariats avec des institutions publiques ou privées (universités par exemple) et sensibiliser les parties prenantes, notamment les employés d'État, à la gestion et la publication des données dans un cadre OGD;
- Assurer la sécurité et la protection des données par des audits et contrôles réguliers;
- Améliorer de façon continue les processus de mise à disposition des données et la qualité de ces dernières en essayant de mesurer également l'impact sur la société, l'économie et la recherche qu'aura l'OGD.

Si des réflexions et quelques travaux sont ainsi déjà menés en interne au Canton et parallèlement au niveau de la Conférence des offices romands et tessinois de statistique, la mise en œuvre de l'OGD au niveau cantonal nécessitera une approche collaborative et progressive, avec un soutien politique fort, des ressources techniques solides et une sensibilisation active des utilisateurs. Cela demandera également de concilier ouverture et protection des données, tout en garantissant que les données fournies soient de haute qualité, pertinentes et faciles d'accès.

III CONSÉQUENCES POUR LE CANTON ET LE SSTP

La création du DSCC de l'OFS a plusieurs conséquences potentielles pour les cantons suisses, leur organisation en matière de statistique publique, et leur relation avec l'OFS. Ces impacts peuvent être considérés comme très positifs pour la statistique publique suisse et les différents partenaires de l'OFS. Ils engendrent toutefois certains défis pour les cantons dans l'adaptation aux nouvelles pratiques et technologies. Voici un aperçu des principales conséquences :

3.1 Renforcement de la collaboration entre l'OFS et les services statistiques

Partage d'expertise : Les cantons pourront bénéficier des compétences analytiques avancées du centre pour traiter des données complexes ou mener des études spécifiques à leur territoire.

Réalisation de projets conjoints : Le centre pourra soutenir les cantons dans des projets statistiques conjoints, en mettant à disposition des outils analytiques modernes ou en partageant des méthodologies innovantes pour améliorer la qualité des statistiques locales.

Harmonisation des méthodes : La science des données encourage l'harmonisation des pratiques et des outils entre les cantons et l'OFS, favorisant des standards communs dans le traitement et l'analyse des données.

3.2 Accélération de la modernisation des pratiques statistiques cantonales

Adoption de nouvelles technologies : Les cantons, en partenariat avec le centre de compétence, seront incités à moderniser leurs méthodes de collecte et de traitement des données, en intégrant davantage de technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) ou plus spécifiquement l'apprentissage automatique (*machine learning*).

Amélioration des capacités analytiques : Le soutien du centre aidera les cantons à renforcer leurs propres capacités en matière de science des données, en améliorant la formation de leurs statisticiens et en les dotant d'outils plus sophistiqués pour répondre aux enjeux locaux.

3.3 Changements organisationnels au niveau cantonal

Adaptation des structures internes : Les services cantonaux de statistique devront probablement ajuster leurs structures organisationnelles pour intégrer ces nouvelles approches basées sur les données massives et l'analyse prédictive. Cela pourrait impliquer la création de nouvelles équipes ou de nouveaux postes spécialisés en science des données.

Investissements technologiques : Pour tirer pleinement parti des avancées proposées par le centre de compétence, les cantons devront investir dans de nouveaux logiciels et infrastructures technologiques.

3.4 Décentralisation vs centralisation des travaux statistiques

Coordination accrue : La centralisation des compétences analytiques au sein de l'OFS pourrait pousser à une coordination plus forte entre les cantons et l'OFS. Cela pourrait réduire certaines redondances dans les travaux statistiques et améliorer la cohérence des données à l'échelle nationale.

Risques de dépendance : En déléguant trop de compétences techniques au centre, certains cantons pourraient craindre de devenir dépendants des ressources de l'OFS, au détriment de leur autonomie statistique locale. Un équilibre devra être trouvé pour maintenir la capacité des cantons à produire des statistiques adaptées à leurs besoins spécifiques.

3.5 Nouveaux enjeux en matière de gouvernance des données

Partage de données : La science des données repose souvent sur l'intégration de données provenant de sources multiples. Cela pourrait impliquer un échange plus fluide de données entre les cantons et l'OFS. Des questions autour de la gouvernance des données, de la confidentialité et de la protection des informations personnelles pourraient donc émerger.

Création d'un cadre juridique commun : La mise en place de standards et de règles partagées entre l'OFS et les cantons concernant l'utilisation des méthodes de la science des données et des mégadonnées pourrait nécessiter de nouvelles réglementations ou des ajustements dans la législation actuelle.

3.6 Effets sur les travaux futurs des cantons

Nouvelles opportunités analytiques : Grâce au centre de compétence, les cantons pourront mener des analyses plus approfondies, identifier des tendances plus fines au niveau local, et élaborer des prévisions plus précises, notamment dans des domaines comme la santé publique, l'économie, l'éducation ou la démographie.

Démocratisation des outils analytiques : L'accès à des outils de pointe pourrait encourager les cantons à explorer de nouveaux domaines d'analyse (analyse prédictive, simulation, etc.), ce qui améliorerait la qualité des décisions politiques locales.

3.7 Amélioration des relations entre les cantons et l'OFS

Renforcement des relations institutionnelles : La création du DSCC pourrait renforcer la collaboration et la confiance entre les cantons et l'OFS, car ces derniers auront accès à des ressources spécialisées. Cela peut mener à une plus grande fluidité dans les échanges et à des relations plus constructives sur les projets communs.

Clarification des rôles : Avec le centre en place, les rôles entre l'OFS et les services cantonaux pourraient être mieux définis, permettant d'éviter les chevauchements de compétences tout en garantissant une coordination plus efficace.

En somme, la création de ce centre au sein de l'OFS devrait offrir des avantages considérables aux cantons, en améliorant la qualité de leurs analyses statistiques, en renforçant leur capacité d'innovation, et en favorisant des collaborations plus étroites avec l'OFS. Cependant, il nécessitera aussi une adaptation en ce qui concerne l'organisation, l'infrastructure et la gouvernance des données.

IV TRAVAUX ACTUELS ET PROJETS DU SSTP – PÉRIODE 2024-2028

4.1 Suivi des travaux de l'OFS et des Conférences

En tant que partenaire de l'OFS, le SSTP est membre des conférences nationale (CORSTAT) et régionale (CORT), qui accompagnent l'OFS dans ses travaux de mise en place de nouveaux projets ou de nouvelles statistiques. À ce titre, il participe aux différents groupes de travail et aux groupes d'accompagnement mis sur pied par l'OFS ou par les conférences régionales dans les différents domaines de la statistique publique. À noter que le SSTP est également membre du Comité directeur de la CORSTAT par son chef de service. Le comité assure la collaboration générale et la rédaction de prises de position concernant les nouveaux projets statistiques de la Confédération, en plus des particulières, prises par les cantons lors des consultations fédérales officielles dans le domaine de la statistique.

4.2 Mise en place d'un Data Warehouse (DWH) statistique

La création du Service de statistique et de péréquation s'accompagne de ressources nouvelles et indispensables pour la mise à niveau de l'infrastructure informatique.

Ainsi un Data Warehouse (DWH) pour la statistique est en cours d'implémentation. Il a débuté courant 2023 et se poursuit à ce jour en déployant progressivement les différents domaines statistiques. Celui-ci permettra d'un côté la gestion centralisée et sécurisée des données conformément aux prescriptions de l'OFS et de l'autre la mise à disposition de données structurées, exploitables par des outils de visualisation modernes, en plus des analyses statistiques traditionnelles, autant aux *data analysts* qu'aux *data scientists* de l'administration cantonale. À terme, cela permettra également la mise à disposition des données pour le grand public (*Open Data*).

Cet outil est indispensable pour pouvoir aujourd'hui gérer de la donnée de manière structurée et sécurisée. Toutefois, la mise en place du DWH est une tâche complexe et le SSTP a dû mettre en place plusieurs étapes clés. En collaboration avec le Service cantonal de l'informatique (SCI) et une société consultante externe, il a œuvré pour la mise en place de ce dernier dans le contexte de gestion des données fédérales et cantonales, ainsi que pour répondre aux besoins des services. Cette tâche est le fil rouge principal du service actuellement en matière de logistique et d'organisation de la donnée afin de pouvoir devenir opérationnel dans les meilleurs délais. Grâce à ce DWH, le service pourra ensuite assurer le traitement et l'exploitation de l'ensemble des données disponibles à l'heure actuelle sur le serveur de fichiers de l'administration cantonale. Ces étapes sont brièvement expliquées ci-dessous et concernent l'ensemble de la période 2024-2028.

4.2.1 Définition des objectifs

Les objectifs définis par le SSTP sont les suivants :

- › Centralisation et organisation des données provenant de sources fédérales et cantonales
- › Automatisation des flux et des chargements des données
- › Réponse rapide aux besoins d'analyse et de *reporting*
- › Facilitation des comparaisons et analyses approfondies entre différentes entités

4.2.2 Analyse des besoins

Le SSTP a identifié les besoins spécifiques des utilisateurs finaux :

- › Quels types de rapports doivent être générés ?
- › Avec quel outil de reporting ou de visualisation des données ?
- › Quels sont les indicateurs clés de performance à surveiller ?
- › Quels sont les formats et fréquences de mise à jour des données ?
- › Comment gérer les accès aux données ?

4.2.3 Sélection des technologies

Pour la mise en place du DWH et d'entente avec le SCI, plusieurs technologies et logiciels différents ont été retenus : Microsoft SQL Server pour l'implémentation de l'entrepôt de données (DWH), SAP Data Services pour le développement des processus ETL (*Extract, Transform, Load*) et Microsoft Power BI pour la plateforme de publication et de gestion des rapports. Celui-ci est un outil de *business intelligence* de Microsoft qui permet de créer des visualisations interactives et des rapports à partir de diverses sources de données, et en particulier depuis le DWH. Il facilite l'analyse, le partage et la collaboration sur les données via des tableaux de bord dynamiques accessibles depuis le Web et les mobiles. À noter que ce logiciel a ensuite été choisi par d'autres services concernés par la visualisation des données et en collaboration avec le SSTP, comme le Service des hautes écoles (SHE), le Service cantonal de l'agriculture (SCA), le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) ou encore la Police cantonale (PC).

4.2.4 Architecture du DWH

L'architecture technique a été conçue pour gérer les éléments suivants :

- **Intégration des données** : Développer des processus ETL d'ingestion des données sources vers le DWH.

- **Stockage des données** : Organiser les données dans des entrepôts ou des bases de données. Les données sont structurées, dénormalisées et historisées au sein du DWH lorsque cela est nécessaire.
- **Sécurité des données** : Définir les mécanismes d'accès et de sécurité pour protéger les données sensibles. L'anonymisation et la pseudonymisation sont prises en charge lorsque cela est nécessaire afin de garantir la confidentialité des données.
- **Accès aux données** : Accéder aux données depuis le DWH pour les analyses ad hoc complexes et depuis un Data Mart pour le modèle sémantique Power BI.
- **Reporting** : Permettre aux *end-users* (consommateurs) d'exploiter les données à travers des rapports et visuels interactifs puissants.

4.2.5 Implémentation des processus ETL

Cette implémentation et les processus ETL sont nécessaires pour automatiser l'extraction, la transformation et le chargement des données dans le DWH :

- **Extraction** : Se connecter aux sources de données fédérales et cantonales, ou à tout autre type de données sources.
- **Transformation** : Nettoyer, intégrer et formater les données selon les besoins du DWH.
- **Chargement** : Charger les données dans le DWH en respectant la structure définie.

4.2.6 Développement et tests

Ces derniers sont indispensables pour contrôler les fonctionnalités du DWH et pour s'assurer de la qualité des processus et des résultats produits :

- **Développement de rapports** : Créer des rapports et tableaux de bord pour répondre aux besoins des utilisateurs.
- **Tests** : Tester le DWH pour assurer l'exactitude des données, la performance, et la sécurité.

4.2.7 Formation et documentation

Cette étape de formation et de mise en place d'une documentation est évidemment cruciale pour une bonne utilisation du DWH par les collaborateurs du SSTP, mais aussi par ceux des autres services qui ont demandé l'accès aux bases de données du SSTP.

- **Formation** : Assurer que les collaborateurs du service et des autres services autorisés comprennent comment accéder au DWH et l'utiliser.
- **Documentation** : Consigner et formaliser les processus, schémas de données, et procédures de maintenance, notamment en vue de l'audit (cf. point 4.12).

4.2.8 Maintenance et évolution

Planifie la maintenance continue et l'évolution du DWH :

- **Mises à jour** : Adapter les processus ETL et les structures de données selon les nouvelles exigences ou les changements dans les sources de données.
- **Support** : Assurer un support technique pour résoudre les problèmes éventuels.

En suivant ces étapes, le SSTP pourra ainsi mettre en place un Data Warehouse efficace qui centralise, structure et rend accessibles les données fédérales et cantonales, tout en répondant aux besoins analytiques et de reporting des services de l'administration cantonale.

4.3 Outils d'analyse et de visualisation

Deux logiciels complémentaires ont été choisis pour l'analyse et la visualisation des données. Les deux puisent les données directement du Data Warehouse et du Data Mart, ou de la base de données analytique (modèle sémantique).

R est utilisé pour l'analyse statistique des données. Il s'agit à la fois d'un langage de programmation et d'un logiciel libre. Il a été adopté – ou est en passe de l'être – par la majorité des services cantonaux de statistique. Il est également utilisé dans le monde académique et dans l'industrie et dispose d'une grande communauté qui fait évoluer le langage et le logiciel en permanence. Le SSTP a choisi RStudio comme environnement de développement. Celui-ci s'exécute sur une infrastructure RStudio Server.

Power BI Report Server et Power BI Desktop ont été implémentés comme outils d'analyse, de visualisation et de publication. Ce sont des logiciels propriétaires largement utilisés dans le milieu professionnel et bénéficiant de mises à jour régulières.

À l'heure actuelle, les licences achetées permettent la mise à disposition de *dashboards* à d'autres services de l'administration cantonale, sur l'intranet ou sur le portail Power BI. Une publication à l'externe, sur Internet, est impossible avec la solution *on-premise* actuelle. Toutefois, l'association de R et Quarto, un système de publication open source, permet d'envisager la publication à l'externe de tableaux et visualisations interactives.

De plus, la version Report Server qui respecte les directives en matière de sécurité informatique du SCI ne dispose pas de toutes les fonctionnalités existantes dans la version Cloud. Ces limites, sous réserve des dispositions légales en vigueur, pourraient être levées en partie par l'hébergement dans un Cloud basé en Suisse.

4.4 Exploitation des bases de données référentielles (BDR) cantonales

La loi sur les bases de données référentielles et sur l'harmonisation des registres des personnes, des entreprises et établissements ainsi que des bâtiments et logements (LBDR) du 12.09.2019 définit des mandats et tâches pour le SSTP :

- › Le service est coordinateur statistique pour les bases de données référentielles Établissements et Entreprises (BDR-EE) et Bâtiments et Logements (BDR-BL).
- › Il a accès aux données des trois BDR à des fins d'analyses statistiques.

Pour ce dernier point, les BDR sont conçues en premier lieu dans un but administratif, les travaux préparatoires sont nombreux et prennent du temps.

Des contrôles et des comparaisons avec les données STATPOP de l'OFS les plus récentes sont encore nécessaires pour valider la qualité du fichier statistique issu de la BDR personne physique (BDR-PP). Des indicateurs sur la population seront ensuite tirés de la BDR-PP cantonale et pourront être comparés aux données STATPOP fédérales existantes.

La mise en place des BDR cantonales et d'une assurance-qualité optimale permettra d'extraire des données à n'importe quel moment de l'année et d'avoir ainsi un état des BDR au jour d'extraction contrairement aux statistiques fédérales qui sont annuelles.

Les travaux statistiques sur la BDR-EE sont en cours de réalisation et des tests et travaux pour l'amélioration de la qualité des données sont réalisés au SSTP. Des échanges ont lieu régulièrement avec le Centre de Compétences BDR (CCBDR) et le SCI au sujet de la qualité des données et de son amélioration possible.

Concernant la BDR-BL, celle-ci sera la dernière à être mise en fonction. Les travaux de la cellule ad hoc mandatée par le CCBDR ont débuté courant 2024.

4.5 Traitement et exploitation, création de résultats cantonaux ou régionaux aux enquêtes spécifiques (relevé structurel, enquêtes thématiques)

Durant la période quadriennale à venir, le SSTP traitera les données, les analysera et calculera des résultats pour les différentes statistiques annuelles et pour les relevés statistiques ou enquêtes thématiques de l'OFS qui permettent d'approfondir considérablement les informations du relevé structurel, qui a remplacé le recensement fédéral de la population.

Ainsi, le SSTP exploitera et traitera les statistiques annuelles suivantes durant la période 2024-2028 :

Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

La STATPOP fait partie du système de recensement annuel de la population. Elle livre des informations concernant l'effectif et la structure de la population résidente à la fin d'une année ainsi que des mouvements de la population pendant l'année en cours. Avec le relevé structurel, elle est la base de la statistique des ménages.

Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

La STATENT fournit des informations centrales sur la structure de l'économie suisse (p. ex. nombre d'entreprises, nombre d'établissements, nombre d'emplois, etc.) et donne ainsi une vue d'ensemble du paysage économique de la Suisse. Elle repose sur les registres des caisses de compensation AVS et donc sur la base de données de registres contrairement à une enquête exhaustive auparavant. L'utilisation des registres de l'AVS permet notamment d'alléger la charge d'enquête des sociétés. Ce changement a aussi élargi considérablement l'univers des entreprises et des emplois, car les microentreprises et les emplois dont le revenu se situe en dessous d'une certaine limite (faible taux d'occupation), qui n'étaient pas considérés dans le recensement des entreprises précédemment, peuvent désormais être mis en évidence dans la statistique officielle.

Statistique des bâtiments et logements (StatBL)

La StatBL est réalisée en combinant les données du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) et du relevé structurel (RS). Elle livre des informations sur la structure du parc de bâtiments et de logements, de même que sur les conditions d'habitation (densité d'occupation par pièce ou par logement, surface par habitant, tetc.).

Le SSTP analysera et examinera également les résultats des enquêtes thématiques suivantes :

Relevé structurel (RS - annuel)

Le relevé structurel est un élément du recensement fédéral de la population qui complète les informations des registres avec des statistiques supplémentaires sur la structure de la population. Il est réalisé par écrit auprès d'un échantillon de la population. Ses premiers résultats sont disponibles un an après le jour de référence. Il est réalisé chaque année au jour de référence du 31 décembre, comme le relevé des registres, ce qui permet ainsi de combiner les données des deux relevés. Il fournit des informations sur la population, les ménages, les familles, le logement, le travail, la pendularité, la formation, la langue et la religion. Pour le SSTP, l'analyse des résultats se fait de manière annuelle durant les 12 mois qui suivent leur publication.

Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC 2024)

Ses résultats sont analysés notamment en collaboration avec le Service de la culture qui produit son propre rapport. Cette enquête permet de récolter des données statistiques sur les pratiques linguistiques, religieuses ou spirituelles, et culturelles des personnes vivant en Valais. L'ELRC se compose d'une enquête sur la langue et la religion, ainsi que d'une enquête sur la culture et les loisirs. Elle a lieu tous les 5 ans également en alternance avec les autres enquêtes thématiques. L'analyse des résultats aura lieu en 2025.

Enquête sur la structure des salaires (ESS 2024)

Cette dernière est un sondage réalisé tous les deux ans auprès des entreprises privées et publiques et des administrations en Suisse, et donc en Valais également. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise concernée, mais aussi aux caractéristiques individuelles des salariés et

des postes de travail. Étant donné le coût du suréchantillonnage pour obtenir des données au niveau cantonal, le SSTP ne participe à cette enquête que tous les 4 ans. Cette périodicité est suffisante pour en tirer des évolutions et des résultats comparables dans le temps, notamment en ce qui concerne l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Les résultats seront disponibles en 2026.

Enquête sur la mobilité et les transports (MRMT 2025)

Les résultats au niveau cantonal sont examinés en collaboration avec le Service de la mobilité. L'enquête MRMT sert à produire des statistiques sur la mobilité de la population valaisanne. Ses résultats permettent, par exemple, de prendre des décisions ciblées et basées sur des faits dans le domaine de la politique des transports et de l'aménagement du territoire. Elle a lieu tous les 5 ans et la prochaine enquête se réalisera en 2025. Ses résultats seront ainsi examinés probablement fin 2026, courant 2027.

4.6 Mise en place d'une statistique fiscale

En collaboration avec le Service cantonal des contributions (SCC), le SSTP va mettre en place une statistique fiscale. Dans un premier temps, l'objectif est d'établir une série historique par type d'impôts, tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales.

Dans un deuxième temps, le SSTP évaluera la possibilité de réaliser des projections de recettes fiscales à moyen terme en fonction notamment de l'évolution démographique projetée.

4.7 Élaboration d'un rapport social et/ou rapport sur la pauvreté

Le canton du Valais, via le Service de l'action sociale (SAS) a publié jusqu'ici deux rapports concernant le domaine social : le premier en 2020 (collaboration avec le bureau BASS) et le second en octobre 2024 (collaboration avec la HES-SO).

Dans le futur, le SAS et le SSTP pourraient collaborer pour la préparation du troisième rapport social. Le SSTP dispose déjà de nombreux fichiers de données statistiques et jouit de la compétence d'apparier les fichiers statistiques de différentes sources (art. 10 al. 2 let. e LStat). Un développement du rapport, voire la publication d'un rapport annexe sur la pauvreté est actuellement à l'étude au SSTP.

4.8 Mise à jour des projections démographiques cantonales jusqu'en 2055

Le SSTP a établi les premières projections cantonales en matière de démographie en 2014, puis les secondes en 2022.

Au printemps 2025, l'OFS publiera ses nouvelles projections démographiques mises à jour pour la Suisse et les cantons pour la période 2025-2055. Le SSTP prévoit de mettre ensuite à jour ses propres projections démographiques qui sont plus fines que celles réalisées par l'OFS en matière cantonale et régionale. Avec une évolution démographique supérieure à la moyenne suisse et à la plupart des autres cantons suisses, et également supérieure au scénario moyen prévu dans les secondes projections démographiques cantonales, il est judicieux et important que ces projections soient mises à jour dès les projections fédérales connues. Ainsi, afin d'obtenir de nouveaux résultats pour le canton du Valais qui puissent être utilisés par la suite par d'autres services de l'administration cantonale pour leurs propres besoins (par exemple par le Service de la santé publique via l'Observatoire valaisan de la santé), le SSTP planifie des travaux de mise à jour de ses projections démographiques en 2025 déjà.

4.9 Collaboration avec l'ETH Zürich pour les enquêtes conjoncturelles sur l'industrie et l'hôtellerie-restauration

Les enquêtes conjoncturelles du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) fournissent des informations solides sur les tendances actuelles et futures de l'économie suisse et de celles des cantons (sur demande et financement de la part de ces derniers), des divers secteurs d'activité et des différentes régions. Les résultats des enquêtes sont intégrés dans toute évaluation de la situation économique ainsi que dans les prévisions conjoncturelles du KOF et d'autres institutions. Le canton du Valais participe à l'enquête conjoncturelle sur l'industrie depuis plusieurs décennies, ce qui permet d'avoir des indicateurs concernant la marche des affaires, les perspectives, le carnet de commandes, etc.

Il a également mis en place avec le KOF, depuis 2023, une enquête sur l'hôtellerie-restauration, en collaboration avec Gastro Valais, afin d'avoir des indicateurs pertinents concernant la marche des affaires dans ce secteur sensible de l'économie valaisanne. Cette enquête est financée par le SSTP. Une brève publication concernant les résultats de cette dernière sera à l'étude en 2025.

4.10 Publication concernant les indicateurs valaisans conjoncturels trimestriels et annuels

Depuis plusieurs années, le SSTP établit une sélection d'indicateurs conjoncturels trimestriels et annuels à l'attention du Conseil d'État. Les indicateurs présentent l'évolution de l'économie dans différents domaines tels que la démographie, l'économie, le tourisme, la construction et le logement, le chômage, l'industrie, la mobilité et transport, la fiscalité, etc. Durant la période administrative à venir, le SSTP poursuivra la publication de ces indicateurs. Toutefois, il examinera, dès 2025, la possibilité de changer le mode de mise à disposition des informations.

4.11 Réponses aux besoins des services cantonaux notamment en matière de projections et de prospective

Dans le domaine statistique d'une administration cantonale, la prospective et les prévisions jouent un rôle essentiel pour orienter les politiques publiques et la planification à long terme. Voici comment ces deux notions sont utilisées. La prospective consiste notamment à imaginer et explorer différents scénarios futurs en fonction des tendances actuelles. Elle ne vise pas à prédire le futur, mais à anticiper des évolutions possibles pour mieux se préparer aux changements. Cela inclut des réflexions sur des sujets comme la démographie, l'économie, l'environnement et l'aménagement, la technologie et les innovations, etc.

La prospective et les prévisions reposent sur l'analyse de données actuelles, mais elles incluent aussi des hypothèses et des simulations pour tester différents scénarios. Le SSTP souhaite développer ces prochaines années ces domaines prévisionnels afin de pouvoir mieux évaluer les politiques publiques face à des événements imprévus ou des changements structurels et pour permettre une amélioration de la gestion des politiques publiques dans différentes thématiques.

Ce développement ne pourra toutefois se réaliser qu'avec la collaboration active des services-métiers de l'administration cantonale qui peuvent, de leur côté, fixer les hypothèses de travail nécessaires aux prévisions spécifiques à leurs services. En plus des travaux de statistique fiscale qui ont débuté en collaboration avec le SCC, la prospective pourrait être mise en place dans plusieurs domaines. Par exemple, le domaine social (projections des coûts à charge du canton dans 10 ans, en fonction de l'évolution démographique), dans la santé (coût de la subvention aux primes d'assurance-maladie dans 5 ou 10 ans), pour l'enseignement (nombre de classes ou de professeurs requis dans 10 ou 15 ans en fonction de l'évolution démographique, en particulier de la tranche 0-15 ans), ou encore la mobilité.

Actuellement, à titre d'exemple, les projections démographiques élaborées par le SSTP et qui seront mises à jour dans le courant 2025, ont permis notamment de participer à la mise en œuvre de la LAT dans le canton et à l'établissement des zones de réserve communales en déterminant des projections de population à granularité plus fine que celles habituellement utilisées, et de plus spécifiques aux régions utilisées par le Service du développement territorial (SDT).

4.12 Refonte ou amélioration du site Internet du SSTP

Durant la période sous revue, le SSTP réfléchira à une refonte de son site Internet, voire à un mandat externe pour la réalisation de ce dernier si la possibilité lui était offerte par la Chancellerie en ce qui concerne les technologies et autorisations particulières, comme cela existe déjà dans d'autres services de l'administration cantonale.

Il est en effet absolument nécessaire aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'un service d'information à la population, d'avoir un site moderne, accessible et adapté aux besoins des citoyens. Celui-ci doit permettre de trouver les données et les informations statistiques facilement, de pouvoir être consulté dans un format adaptatif (*responsive*) pour une utilisation depuis des appareils mobiles, et organisé pour offrir un accès rapide et pertinent à des informations plus complexes. Des outils comme des tableaux de bord interactifs ou des filtres avancés peuvent effectivement faciliter la recherche d'information.

Comme relevé sous le point 2.2.3, le site devra être adapté à l'accès aux jeux de données ouverts pour que les utilisateurs puissent télécharger et les utiliser dans leurs propres analyses (*Open Data*).

L'optimisation du site Internet permettrait de mieux le référencer sur les moteurs de recherche, rendant les statistiques plus accessibles aux citoyens qui les recherchent en ligne. Quant à l'intégration d'outils de partage sur les réseaux sociaux, elle permettrait de diffuser plus largement les statistiques et d'accroître l'intérêt du public pour les données.

Enfin, un site moderne et bien conçu projetterait une image de l'institution dynamique et innovante auprès du public et de la presse et permettrait d'avoir un impact écologique réduit, ce qui correspond à des attentes croissantes en termes de durabilité.

4.13 Futur audit sur les processus du SSTP

La loi sur la statistique publique cantonale (LStat) du 11.03.2022 définit la compétence du Département en charge de la statistique dans l'administration cantonale.

Art. 9 Compétences du département

¹ Le département en charge de la statistique publique cantonale dispose de toutes les compétences qui lui sont conférées par la législation et par le Conseil d'État ou qui ne sont pas expressément réservées à une autre autorité.

² Il commande un rapport d'audit externe sur les activités de la statistique publique cantonale tous les 4 ans.

L'audit, prévu courant 2027, permettra notamment l'évaluation des critères suivants :

Analyse des activités statistiques

- › Analyser les activités du service de la statistique publique cantonale pour évaluer si elles sont menées de manière efficace, en respectant les objectifs définis par la base légale.
- › Assurer que les activités statistiques répondent aux besoins des parties prenantes cantonales (administrations publiques, citoyens, entreprises, etc.).

Performance et gestion des données

- › Examiner si les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques sont optimisées et conformes aux standards.
- › Examiner l'efficacité des mesures prises et mises en place par le service depuis sa création au 01.01.2023.
- › Documenter l'ensemble des processus techniques concernant l'établissement du DWH afin de pouvoir assurer que les différents processus mis en place garantissent notamment les règles de confidentialité, les rôles et responsabilités, la sécurité informatique, l'accès aux données, la fiabilité et l'exactitude des mécanismes de validation et de nettoyage des données, le traitement efficace des données, la connexion avec d'autres systèmes d'information cantonaux, etc.

Le SSTP doit ainsi œuvrer, dans le cadre de ses activités statistiques et de la mise en place de son DWH, pour atteindre les résultats souhaités. Les travaux sont conséquents et mis en œuvre progressivement, grâce à l'engagement de nouvelles ressources au second semestre 2023. Les recommandations formulées, sur la base des constats faits lors de l'audit, seront implémentées afin d'améliorer la gestion, l'efficacité ou la conformité du département avec ses compétences légales.

V INCIDENCES FINANCIÈRES

L'ensemble des travaux relevés pour le service central de statistique, soit le SSTP, n'entraîne aucune charge financière supplémentaire. Certains d'entre eux sont déjà en cours et se poursuivront durant la période sous revue. Pour les futurs projets, le budget ordinaire est suffisant dans le cadre prévu.

En ce qui concerne l'ensemble des projets présentés au point VI, plus spécifiquement pour les autres services du DFE ou pour les autres Départements, ces derniers font partie de l'activité usuelle des services et sont financés par leur budget ordinaire.

VI PROJETS CANTONAUX - PÉRIODE 2024-2028

6.1 Cadre général

À la suite de l'enquête menée auprès de l'ensemble des services de l'administration cantonale pour la période 2024-2028, le SSTP a classé les projets en quatre catégories :

Analyse/publication (71 projets) : il s'agit de la catégorie qui recense le plus grand nombre de projets. Elle regroupe tout ce qui concerne la mise à disposition de résultats statistiques. Il peut s'agir de tableaux Excel, de fiches d'information, voire de rapports plus conséquents.

Collecte de données (66) : les collectes de données sont également nombreuses; il s'agit de rassembler des données préexistantes (administratives) pour les besoins propres des services ou sur mandat d'Offices fédéraux.

Enquête (21) : il s'agit d'enquêtes menées directement auprès des personnes privées ou des entreprises, afin de disposer d'informations nouvelles et exploitables.

Planification/Coordination (10) : cette catégorie recense les créations/refontes de bases de données ou de systèmes d'information.

La liste expose un résumé de l'ensemble des projets de l'administration cantonale sur le plan de l'activité statistique. Une liste plus détaillée au format Excel est annexée au présent rapport.

6.2 Aperçu des projets par Départements et Services

Lors de la consultation des services de l'administration cantonale, nous avons recensé 168 projets, qu'il s'agisse d'enquêtes, de collectes ou analyses de données, de publications de résultats, ou encore de travaux de planification et de coordination.

FINANCES ET ÉNERGIE

Près du tiers des projets statistiques sont traités par le Département des finances et de l'énergie. Cela est dû à la présence du Service de statistique et de péréquation, entité centrale de la statistique publique valaisanne.

Service de statistique et de péréquation (SSTP)

Mise en place d'un DWH pour le stockage structuré et sécurisé des données du SSTP

Déploiement des outils d'analyses et de visualisation (RStudio Server et PowerBI)

Exploitation de la BDR-PP à des fins d'analyses statistiques. Mise en place d'indicateurs relatifs à la démographie

Exploitation de la BDR-EE à des fins d'analyses statistiques. Analyse et production d'indicateurs à partir de la base de données référentielle entreprises et établissements

Exploitation de la BDR-BL : analyse et production d'indicateurs à partir de la base de données référentielle des bâtiments et logements

STATPOP : analyse des données de l'OFS. Statistique annuelle de la population résidante permanente : effectifs, mouvements de population et ménages

STATENT : validation et analyse des données de la statistique structurelle des entreprises de l'OFS

StatBL : analyse des données de la statistique des bâtiments et logements de l'OFS

RS : analyse des données du Relevé structurel de l'OFS, recensement de la population

ELRC : enquête sur la langue, la religion et la culture 2024. Données de l'OFS. Collaboration avec le service de la culture

ESS : analyse des données de l'Enquête suisse sur la structure des salaires de l'OFS

Mise à jour des projections démographiques cantonales

Mise en place d'une statistique fiscale, personnes physiques et personnes morales

BEVNAT : Analyse de la statistique du mouvement naturel de la population de l'OFS. Statistique annuelle des mariages, des naissances, des mortinaissances, des décès, des reconnaissances en paternité, des divorces, des adoptions, des partenariats enregistrés, des dissolutions de partenariats enregistrés, des changements de sexe

SYMIC : analyse des données du SEM. Statistique de la population étrangère pour compléter les données provenant de la BDR-PP

ESPA : analyse des données de l'Enquête sur la population active suisse de l'OFS

STAF : analyse des données de la statistique des frontaliers de l'OFS

PIB cantonal. Collaboration avec Quantitas

COMEXT : statistique du commerce extérieur. Données de l'OFDF

UDEM0 : démographie des entreprises. Données de l'OFS

CoD : analyse de la statistique des causes de décès. Données de l'OFS

LABB : analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Données de l'OFS

MZB : analyse des données du microrecensement formation de base et formation continue 2026. Données de l'OFS

SHIS-PERS : analyse de la statistique du personnel des hautes écoles. Données de l'OFS

SHIS-studex : analyse de la statistique des étudiants et examens finals des hautes écoles. Données de l'OFS

SBA : analyse de la statistique des diplômés. Données de l'OFS

SDL : analyse de la statistique des élèves et étudiants. Données de l'OFS

SFPI : analyse de la statistique de la formation professionnelle initiale. Données de l'OFS

Élections et votations : suivi des résultats et des taux de participation aux élections et votations

Administration cantonale des finances (ACF)

Classification fonctionnelle

Service des ressources humaines (SRH)

ESS : Enquête suisse sur la structure des salaires. Livraison des données de l'administration cantonale

STATEM : Statistique de l'emploi

STATENT : Statistique structurelle des entreprises. Participation à la statistique via les données transmises pour la STATEM et Profiling

LOGIB : Enquête sur l'égalité salariale entre homme et femme

Service Immobilier et patrimoine (SIP)

Transmission à l'OFEN de donnée de consommation énergétique pour certains services ou bâtiments de l'État du Valais

Transmission informations statistiques annuelles concernant les bâtiments à l'OFS

Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH)

Consommation d'électricité par bâtiment

Consommation d'énergie pour la production de chaleur par bâtiment

Consommation et production des grandes centrales thermiques

Distribution de bois à l'échelle du canton

Distribution d'électricité, de gaz, de produits pétroliers et de chaleur à distance à l'échelle de la commune

Enquête sur les gros consommateurs

Indicateurs énergétiques communaux et cantonaux

Cadastre énergétique

Production de chaleur

Production d'électricité

Suivi de la transition énergétique

Suivi de l'obtention de labels (CECB, Minergie, cité de l'énergie, etc.) par bâtiment

Suivi des subsides alloués par commune

Utilisation de la force hydraulique

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

Dans ce département sont traitées principalement des statistiques en lien avec la situation sociale de la population valaisanne ainsi qu'avec la santé. L'Observatoire valaisan de la santé (OVS) dispose d'une base légale (art. 14 de la Loi cantonale sur la santé) et collabore avec le Service de la santé publique (SSP), l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), ainsi qu'avec le SSTP.

Service de la santé publique (SSP)

Pandémie 2.0 : développement d'un module de gestion et de déclaration des vaccinations en cas de nouvelle pandémie. Création d'une base de données des vaccinations éventuelles

Registre cantonal des professionnels de la santé et des institutions sanitaires

Statistiques sur les professionnels de la santé et les autorisations de pratique/d'exploiter

Service de la culture (SC)

Pratiques culturelles et de loisirs de la population résidente en Suisse (Enquête thématique Langue, religion et culture)

Statistiques portant sur la fréquentation de la Médiathèque Valais, l'accessibilité (heures d'ouverture), les collections et les transactions effectuées, les dépenses, le personnel

Fréquentation des musées, transmission à Tourobs

Statistique suisse des musées, transmission à l'OFS

Service des poursuites et faillites (SPF)

Nombre d'annulations (recours et autres)

Nombre d'ouverture de procédure de faillite

Nombre d'exécutions de saisies

Nombre de récupérations

Nombre de commandements de payer

Nombre total de liquidations de faillite

Total des pertes résultant de la clôture de procédures de faillites ordinaires et sommaires

Caisse de compensation du canton du Valais (CCCVS)

Fonds cantonal pour la famille

Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF)

Registre centralisé et anonyme des statistiques de violences domestiques : l'OCEF coordonne la récolte auprès d'institutions publiques ou privées en contact avec des personnes concernées par les violences domestiques, et le traitement des informations, via un mandat donné à l'OVS

Observatoire valaisan de la santé (OVS)

Données relatives aux événements de violences domestiques en Valais

Rapport sur les événements de violences domestiques en Valais

Étude sur la couverture maximale des élèves en âge préscolaire et scolaire en Valais

Couverture vaccinale chez les enfants et adolescents en Valais

Health behaviour in school-aged children (HBSC)

Enquête de santé sur la population de 16-20 ans en Valais

Rapport sur l'état de santé de la population

Indicateurs sur l'état de santé de la population et sur le système de santé publiés sur le site Internet de l'OVS

International Health Policy Survey (IHPS)

Monitoring de la planification valaisanne des secours

Monitoring de la prise en charge hospitalière stationnaire LAMal en Valais

Monitoring des soins de longue durée

Registre valaisan des tumeurs

Newsletters et rapports sur le cancer

Cohorte qualité Diabète Valais

Newsletters et rapports Qualité Diabète Valais

CoD : analyse des données de la statistique des causes de décès

ESS : analyse des données de l'enquête suisse sur la santé

PSA : analyse des données de la statistique des patients ambulatoires des hôpitaux

CMS : collecte des données pour la statistique cantonale des centres médico-sociaux

EMS : collecte des données pour la statistique cantonale des établissements médico-sociaux

Analyse des données de la statistique des autorisations de pratiques (SSP)

Collecte des données pour la statistique cantonale des lits d'attente hospitaliers

Collecte des données pour la statistique de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS)

KS : Statistique administrative des hôpitaux, livraison à l'OFS

MS : Statistique médicale des hôpitaux, livraison à l'OFS

SOMED : Statistique des institutions médico-sociales, livraison à l'OFS

SPITEX : Statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile, livraison à l'OFS

ÉCONOMIE ET FORMATION

Le Département de l'économie et de la formation récolte notamment les données dans le domaine de la formation qui sont ensuite transmises à l'OFS. Il est également responsable de nombreuses statistiques agricoles et économiques.

Service administratif et des affaires juridiques de la formation (SAAJF)

Statistique sur les bourses et prêts d'études

Service juridique des affaires économiques (SJAÉ)

Statistique des adjudications de l'administration cantonale

Statistique OMC selon art. 50 AIMP

Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT)

Analyse des conditions salariales d'une branche sur mandat de la Commission tripartite pour les mesures d'accompagnement

Analyse pénurie de main-d'œuvre
Bulletin statistique mensuel du chômage
Données collectées auprès des entreprises de location de service : nombre d'heures louées et de personnes engagées
Enquêtes OVE
Rapport annuel SICT
Facturation sur la base du chiffre d'affaires des autorisations d'exploiter
Rapport annuel Collaboration interinstitutionnelle (CII)

Service cantonal de l'agriculture (SCA)

Arboriculture
Cheptels et animaux de rente
Cultures maraîchères
Exploitations et surfaces agricoles utiles
Paiements directs
Vignoble et vendanges

Service de l'enseignement (SE)

Statistique Profiling, livraison à l'OFS

Service de la formation professionnelle (SFOP)

Développement d'une BI permettant d'extraire les données d'ESCADA. Il s'agit de données de pilotage
Statistique de la formation professionnelle (SFPI-SBG)

Service des hautes écoles (SHE)

Création d'un cockpit pour le pilotage du domaine tertiaire
Enquête sur les élèves libérables de la scolarité obligatoire
Orientation+
Statistique des diplômés (SBA), livraison à l'OFS
Statistique des élèves (SDL), livraison à l'OFS
Statistique des étudiants, du personnel enseignant et des diplômés, coordination
Statistique du personnel enseignant (SSP), livraison à l'OFS

SÉCURITÉ, INSTITUTIONS ET SPORT

Le DSIS regroupe des projets statistiques de diverses sortes, allant des statistiques de police à certaines statistiques de population complémentaires à celles du SSTP, en passant par les données de géo-information ou du sport.

Service juridique de la sécurité et de la justice (SJSJ)

CMI KES - Base de données informatisée de dossiers des Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

Police cantonale (PC)

Statistiques annuelles en lien avec la criminalité
Statistiques sur les décès
Statistiques sur les fugues et disparitions
Statistiques sur les violences domestiques
Statistiques sur l'usage de l'arme et autres moyens à disposition des policiers

Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

Nombre de dossiers traités annuellement, de non-conformités et d'interdiction de faire du feu concernant les installations thermiques
Nombre de jours de formation ou d'intervention par année en faveur de la collectivité publique effectués par les astreints de la protection civile

Nombre d'interventions annuelles, par type

Nombre de dossiers traités annuellement concernant les normes de protection incendie (dossiers de construction, d'assainissement, de modernisation, etc.)

Service de l'application des peines et mesures (SAPEM)

Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)

Données concernant les trois établissements pénitentiaires du canton, livraison à l'OFS

Service de la population et des migrations (SPM)

Nombre de naturalisations ordinaires

Statistique des adoptions

Statistique des décès et des causes de décès

Statistique des divorces

Statistique des dissolutions de partenariats enregistrés

Statistique des mariages

Statistique des naissances

Statistique des partenariats enregistrés

Statistique des reconnaissances de paternité

Service des affaires intérieures et communales (SAIC)

Statistique des finances communales

Portail Votel (votations et élections)

Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF)

Statistique de la chasse : effectifs de gibier et différentes catégories d'animaux prélevés par espèce

Service de la géoinformation (SGI)

Nombre de bâtiments dans le canton

Nombre de mutations de limites (mensuration officielle)

Nombre de mutations de types de culture et de bâtiments (mensuration officielle)

Nombre de biens immobiliers dans le canton

Chiffres d'affaires en cas de mutation de la mensuration officielle

Service du registre foncier (SRF)

Bâtiments et logements, livraison à l'OFS

Nombre et valeurs des transferts de propriété et de constitution d'hypothèques, livraison au SSTP

Office cantonal du sport (OCS)

Nombre de contributions payées en lien avec les aides annuelles versées aux fédérations sportives et groupements à caractère sportif, aux compétitions sportives, aux constructions sportives non scolaires, aux achats de matériel sportif et aux bourses sportives

Occupation du Centre sportif cantonal Estelle Balet d'Ovronnaz et nombre de repas de midi servis par mois

Nombre de clubs affiliés, effectifs des jeunes de 5 à 20 ans (révolus), nombre de membres adultes

Statistique Jeunesse+Sport : nombre de cours et de camps, d'offres, de garçons et de filles, de moniteurs actifs et montant des indemnités Jeunesse+Sport perçues par chaque discipline sportive, transmis par l'Office fédéral du sport

MOBILITÉ, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Un des gros projets du DMTE est la participation au microrecensement mobilité et transport en 2025. Le SDM finance un échantillon supplémentaire afin d'obtenir des résultats précis et détaillés au niveau des régions. Autant le SDM que le SSTP analyseront ces résultats pour leurs besoins respectifs.

Service de la mobilité (SDM)

MRMT : analyse des données de l'OFS du microrecensement mobilité et transport 2025. Collaboration avec le SSTP

Service de l'environnement (SEN)

Bilan de l'épuration des eaux usées en Valais

Rapport annuel de la qualité de l'air

Statistiques des déchets par commune

Service de la construction des routes nationales (SCRN)

Saisie annuelle de la statistique de la construction et des logements, livraison à l'OFS

Service du développement territorial (SDT)

Monitoring des bâtiments et de la surface imperméabilisée en dehors des zones à bâtir

Monitoring des surfaces d'assèchement (SDA)

Monitoring des zones à bâtir

Monitoring des zones d'activité économique (ZAE)

Service des dangers naturels (SDANA)

Rapport de revitalisation

Analyse des risques pour les dangers naturels

Données techniques sur l'hydrologie, les terrains instables et la météorologie

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

TEXTES DE LOI

Loi sur la statistique cantonale (LStat) du 11.03.2022

https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/172.10

Loi sur les bases de données référentielles et sur l'harmonisation des registres des personnes, des entreprises et établissements ainsi que des bâtiments et logements (LBDR) du 12.09.2019

https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/172.8

PUBLICATIONS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024-2027

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/aktuell/neue-veroeffentlichungen.assetdetail.30127369.html>

Masterplan Open Government Data 2024-2027

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/services/ogd/documentation.assetdetail.28425806.html>

CONFÉRENCES DES OFFICES DE STATISTIQUE

Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT)

<https://www.corstat.ch/fr/cort/ce-quest-la-cort/>

Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT)

<https://www.corstat.ch/fr/corstat/ce-quest-la-corstat/>